

Ingrandes

Marie-Laure Legay

Ce bourg situé sur la Loire se trouvait à la jonction de pays aux régimes fiscaux contrastés, la Bretagne et l'Anjou. Lieu de passage obligé pour nombre de marchandises entrant dans les Cinq grosses fermes, ce site douanier était la principale porte d'entrée dans le royaume par la Loire. D'après l'enquête effectuée dans la Généralité de Tours en 1766, le bureau des traites d'Ingrandes rapportait 350 000 livres par an, ce qui en faisait le plus gros bureau de recettes de l'Anjou. S'y enregistraient les droits sur les marchandises, dont les produits coloniaux, qui entraient par les ports du royaume, puis par Nantes. Durant tout le XVIIIe siècle, ce port fluvial prospéra en accueillant négociants, voituriers, aubergistes. Cette prospérité décida les Walsch, famille d'armateurs nantais originaire d'Irlande, à acquérir la baronnie d'Ingrandes attachée au château de Serrant en 1749. Les nouveaux seigneurs firent construire des halles en dur en 1752. Ingrandes fonctionnait également en lien avec les salorges de Nantes qui recevaient le sel des régions productrices de l'Ouest atlantique destiné aux pays de Grandes gabelles. Le bourg était doté d'un important grenier à sel et d'un tribunal de gabelle pour juger les très nombreux cas de fraude : vers 1770, une subdélégation de la commission extraordinaire de Saumur y fut établie. Elle jugea 1 497 cas de faux-saunage entre 1772 et 1789 généraux qui employaient sur place près de 80 employés : un contrôleur général des fermes, un capitaine général, et les employés de cinq brigades : la brigade du grand corps de garde composée de deux lieutenants, un sous-lieutenant, neuf employés; celle du petit corps de garde composée d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant et de dix employés; celle de Saint-Eloy comprenant un sous-lieutenant et cinq employés; celle de la Riottière avec un lieutenant et quatre employés; celle de Villeneuve avec un lieutenant et cinq employés. S'y ajoutaient les employés administratifs ou judiciaires, soit en tout, avec leurs familles, un cinquième de la population de ce bourg de 1 500 habitants environ. Comme à Paris, les barrières d'Ingrandes tombèrent à l'été 1789 ; pataches, bacs et bureaux de la ferme générale furent détruits.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:

- Carte des confins et limites de la province de Bretagne, où se voit la ligne ponctuée de séparation d’entre cette dite province et celles de Poictou, d’Anjou, le Mayne, petit Maine et Normandie / faicte par permission du Roy aux frais des Srs. intéressez pour poster les corps de garde des gabelles et traittes par Jacques Le Loyer, de la Flèche, académiste et géographe de Sa Majesté en l’an 1684. Et depuis reveüe, corrigée et augmentée par l’auteur à ses frais ès années 1688. Puis mise au net et dessinée par Luy en l’année 1703 en l’age de 79 ans, Jacques Le Loyer, 1703
- Carte des confins et limites de la province de Bretagne, où se voit la ligne ponctuée de séparation d’entre cette dite province et celles de Poictou, d’Anjou, le Mayne, petit Maine et Normandie / faicte par permission du Roy aux frais des Srs. intéressez pour poster les corps de garde des gabelles et traittes par Jacques Le Loyer, de la Flèche, académiste et géographe de Sa Majesté en l’an 1684. Et depuis reveüe, corrigée et augmentée par l’auteur à ses frais ès années 1688. Puis mise au net et dessinée par Luy en l’année 1703 en l’age de 79 ans, Jacques Le Loyer, 1703

Bibliographie scientifique:

- Jean-Louis Beau, Ingrandes, petit village des bords de Loire entre Anjou et Bretagne, Petit Pavé, 2014

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Ingrandes* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/189>